

# Usine à scandales

Autor(en): **Maurice, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **27 (1959)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-567848>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Tu es beau! dit enfin Urs.

Ils restèrent d'abord allongés, chacun puisant dans la présence de l'autre une énergie encore contenue, une sorte de vertige voluptueux qui se dévoilait pour Eric à travers les caresses de son ami. Et il découvrait pour sa part, dans ce contact réciproque, l'odeur étrangement éniivrante de la vie . . .

Et quand ils n'eurent plus la force, ni le désir, de réprimer l'impatience de leurs corps échauffés, Urs tamisa la lumière. Ils se tournèrent l'un vers l'autre. Urs eut pour son ami encore novice des sursauts de tendresse . . .

Longtemps après, Eric demanda

— Et si je m'attachais à toi, d'ici quelques jours. Si je t'aimais ? . . .

Alors Urs lui répondit, en passant doucement sa main sur les courbures de son corps :

— Je ne crains rien, tu sais. Je repars demain . . . Et avant que son ami soit revenu de sa surprise, il ajouta : Tu vois bien qu'il était temps que je fasse les premiers pas! . . .

## Usine à scandales

*par Jean-Pierre Maurice*

Nous parlions de la presse dans le numéro de novembre du Cercle. Or voici qu'une nouvelle d'Angleterre vient apporter de l'eau à mon moulin en ce qui concerne les méfaits de l'information.

Tranquillement installé, j'écoutais le journal parlé d'une oreille distraite lorsque tout à coup je bondis. La nouvelle qui venait, d'être diffusée semblait si inhabituelle que le speaker s'y reprit à deux fois, annonçant d'abord qu'un ministre de Sa Majesté venait de démissionner pour avoir été surpris avec un zouave. Il rectifia aussitôt : avec un grenadier de la Garde (ce qui n'arrangeait pas les choses).

Le lendemain tous les journaux confirmèrent les faits. Fort heureusement, l'actualité des élections réduisit l'abondance des commentaires perfides ou ironiques.

Je méditais alors que nous vivions une vilaine époque où la vie privée des gens est donnée en pâture à l'opinion publique mondiale.

Si vous êtes un «lampiste» vous ne risquez des ennuis qu'avec votre concierge ou votre chef de bureau, mais si vous êtes vedette de cinéma ou ministre, le scandale vous engloutira. Loin de moi l'idée de prétendre que les grands seuls ont droit à l'indulgence, mais il est un fait certain : ce qui caractérise notre époque c'est, d'une part, la fausse pudeur, la pruderie en ce qui nous concerne; d'autre part une curiosité malsaine soigneusement entretenue par la presse.

Dès lors il est fatal que les personnages les plus en vue servent de cible et fassent les frais de la farce. Les journaux ont tort de vertueusement s'indigner des potins scandaleux de «Confidential». Les bons apôtres! — que font-ils eux-mêmes sinon hurler avec les loups, fouiller les poubelles, sonder les cœurs et les reins ?

La vérité est que le public réclame cela comme une friandise et les journaux sont trop heureux de la lui offrir, surtout s'il s'agit d'un grand personnage. Ce n'est pas un beau sentiment et je sais des époques historiques plus tolérantes que la nôtre. En fait, je plains les naïfs qui s'imaginent que nous marchons vers je ne sais quelle libération. En apparence peut-être parce que nous nous amusons. En réalité, la répulsion, la haine ou l'envie que nous inspirons au grand public n'a pas changé. Peut-être même est-elle plus grande. Que ce nouveau scandale soit pour nous une nouvelle leçon de prudence et de discrétion.

Il faut bien reconnaître qu'en ce domaine Albion pulvérise tous les records. Après Lord M., après un ministre en exercice combien faudra-t-il encore de nouvelles histoires pour la suppression de cette odieuse loi qui a envoyé Oscar Wilde à Reading et qui interdit l'amour entre adultes de même sexe ? La liberté est-elle donc devenue un vain mot Outre-Manche ? Le ridicule d'une loi périmée ne suffit-il donc plus, à la détruire ? Au nom de quel Dieu, au nom de quels intérêts supérieurs, en vertu de quelles traditions surannées interdit-on aux hommes de s'aimer ? C'est absurde et c'est inique. N'y a-t-il pas suffisamment d'enfants en Grande-Bretagne ? Et d'ailleurs, peu nous importe du moment que le libre arbitre, la conscience individuelle et le respect de la vie privée de chacun ne sont pas honorés.

Je sais bien qu'il existe une fatale évolution et qu'il est dans l'ordre, dans la loi, dans le courant de l'histoire que les derniers bastions des derniers obscurantistes soient finalement emportés. En attendant des hommes souffrent par la faute d'autres hommes et la lâcheté, la vénalité de la presse. Cela je ne peux l'oublier.

Autrefois les gens du peuple avaient le droit de s'aimer comme bon leur semblait et les grands de ce monde celui d'entretenir des favoris, sans déchaîner la hargne des méchants. Aujourd'hui . . .

Je rêve d'une société enfin libérée des préjugés et des tabous sociaux et sexuels où les rois auront le droit d'épouser les bergères et les ministres — fussent ceux de Sa gracieuse Majesté — celui d'aimer un grenadier. Comme dans les légendes dorées de notre enfance !

Mais ce n'est pas pour demain . . .

## Et pourtant . . .

quel surprenant article, juste et raisonnable que celui que nous reproduisons ci-après, paru le 15 janvier 1959 dans «LE PEUPLE», de Lausanne. Nous sommes vraiment heureux de relever qu'enfin un journal de la Suisse romande a eu le courage de se prononcer sans parti pris sur une «affaire» qui fut jugée devant le Tribunal du Locle.

## Un sujet tabou en Suisse romande

*Juge : M. Jean-Louis Duvanel. Jurés : MM. Arnold Racine et Charles Jeannet. Greffier : M. William Fleuty. Ministère public : M. Jacques Cornu.*